

MAIRIE
de LUSSAC-les-EGLISES
(Haute-Vienne)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :	
en exercice	15
présents	14
représentés	0
votants	14
exprimés	11
oui	2
non	9

L'an deux mille vingt et un,
le mardi vingt-quatre février à dix-huit heures,
le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC-les-EGLISES
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. MAITRE Daniel, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 février 2021.

PRESENTS : MM. MAITRE, MAUDUIT, Mmes GRANDSAGNE,
GENIN, MM. ROC, LEGAUT, BAYLE, DELAGE, CAUZZI,
VAN LIENDEN, Mme BARRETT, M. SCHWECHLER, Mme
SACRE et M. GAUTIER, lesquels forment la majorité des membres en
exercice.

POUVOIR :

ABSENTS : Mme RIFFAUD.

- néant

Mme GENIN a été nommée secrétaire.

OBJET :

**Avis sur demande
d'autorisation unique en
vue de l'exploitation d'un
parc éolien sur le territoire
de la Commune de
BEAULIEU (Indre)**

Après délibération, le Conseil Municipal, par 9 voix contre,
émet un avis défavorable à l'autorisation unique en vue d'exploiter le
projet de parc éolien des Chardons sur la commune de Beaulieu soumis
à enquête publique du 15 février au 18 mars 2021.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, en Mairie le 04 mars 2021.

 Le Maire,
Daniel MAITRE.

Transmis à la Sous-Préfecture de Bellac le 05 mars 2021

Publié le 05 mars 2021

Le Maire,

 Daniel MAITRE.